Paris demande la levée de l'immunité de Marine Le Pen pour des propos sur l'islam (màj)

11/12/2012 à 13h43
Marine Le Pen commente cette demande de levée d'immunité :

Addendum

La France a demandé, lundi 10 décembre, la levée de l'immunité parlementaire de Marine Le Pen, députée au Parlement européen, à la suite de l'enquête préliminaire du parquet de Lyon déclenchée en janvier 2011 pour *"incitation à la haine raciale"* **sur une plainte du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP)**. […]

Le Monde
Merci à BAYGON

Le ministère de la Justice a transmis au Parlement européen une demande de levée de l'immunité parlementaire de Marine Le Pen, a-t-on appris mardi auprès de la Chancellerie.

Cette demande est liée aux propos de Marine Le Pen, le 10 décembre 2010 à Lyon, faisant un parallèle entre les prières de rue et l'Occupation, a précisé à l'AFP une source proche du dossier. "Je confirme que le ministère de la Justice a transmis le 26 novembre au président du Parlement européen, Martin Schultz, une requête pour une main-levée parlementaire concernant Mme Le Pen", a indiqué Pierre Rancé, porte-parole de la Chancellerie.

Le Figaro